Dag van de Publieke Sector 2025

Journée du Secteur Public 2025

WORKSHOP - WALLONIE ET FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES Masterplan

deel 2 / partie 2

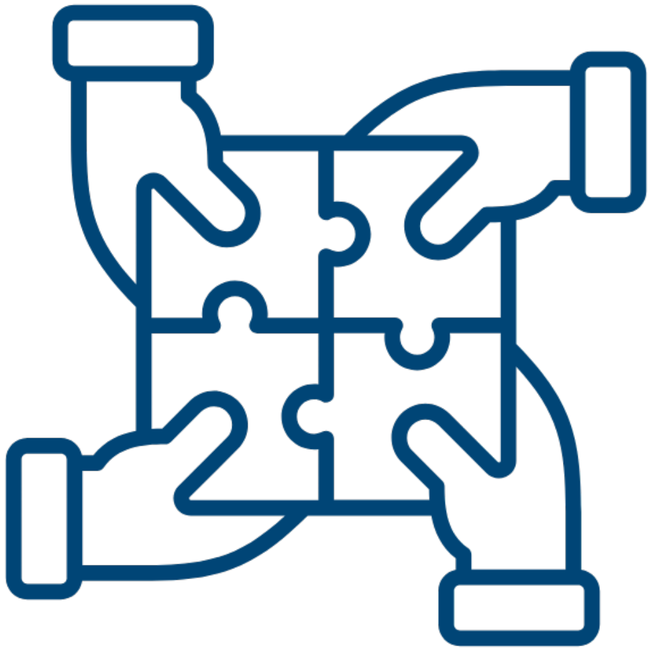

MASTER PLAN

SUIVI DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES

5ÈME EDITION DE LA JOURNEE DU SECTEUR PUBLIC

Daniel Brasseur

09-12-2025

Wallonie finances SPW

Outil et principes de base

Pourquoi ?

Constat initial : la Cour des comptes a remis un **avis défavorable** des comptes du SPW.

Décision du comité de stratégie WBFin du 26/04/2024
Note verte du 06/02/2025

Quoi ?

Objectif général : mise en place d'un Master Plan permettant d'assurer un **pilotage efficace des recommandations** de la Cour des comptes en gérant les **actions à prendre**.

Outil : **Tableur excel**

Comment ?

1 recommandation = 1 action à prendre

Wallonie finances SPW

Planning général

Février/mars 2025

Organisation d'ateliers thématiques avec les services concernés par les recommandations

Début avril 2025

Consolidation et finalisation de la première maquette du Master Plan

23 avril 2025

Première présentation au Directeur général et aux deux Inspecteurs généraux du PBF

10 juin 2025

Présentation au Comité de direction pour validation

20 juin 2025

Présentation au Cabinet du Ministre-Président

28 août 2025

Présentation à la Cour des comptes

A déterminer

Présentation en commission du budget au Parlement

Wallonie finances SPW

Outil et principes de base

- **Recommandations** et **actions à prendre**

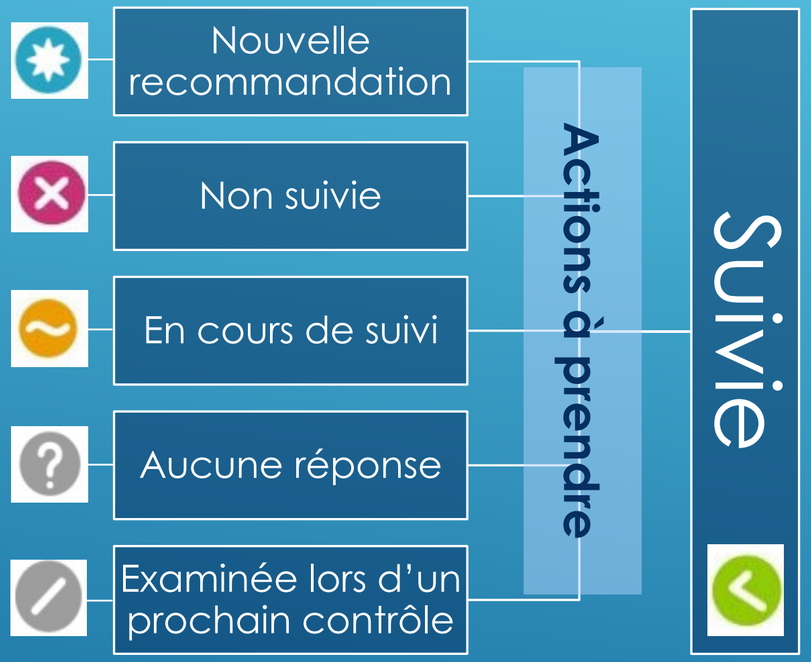

- Première occurrence
- Thématique
- Contexte

Wallonie finances SPW

Outil et principes de base

- **Acteurs** :

Qui ?

- Coordinateur (cellule/direction) – SPW Fin
- Chef de projet (agent) – SPW Fin
- Contributeur - SPW

- Critère d'**impact**

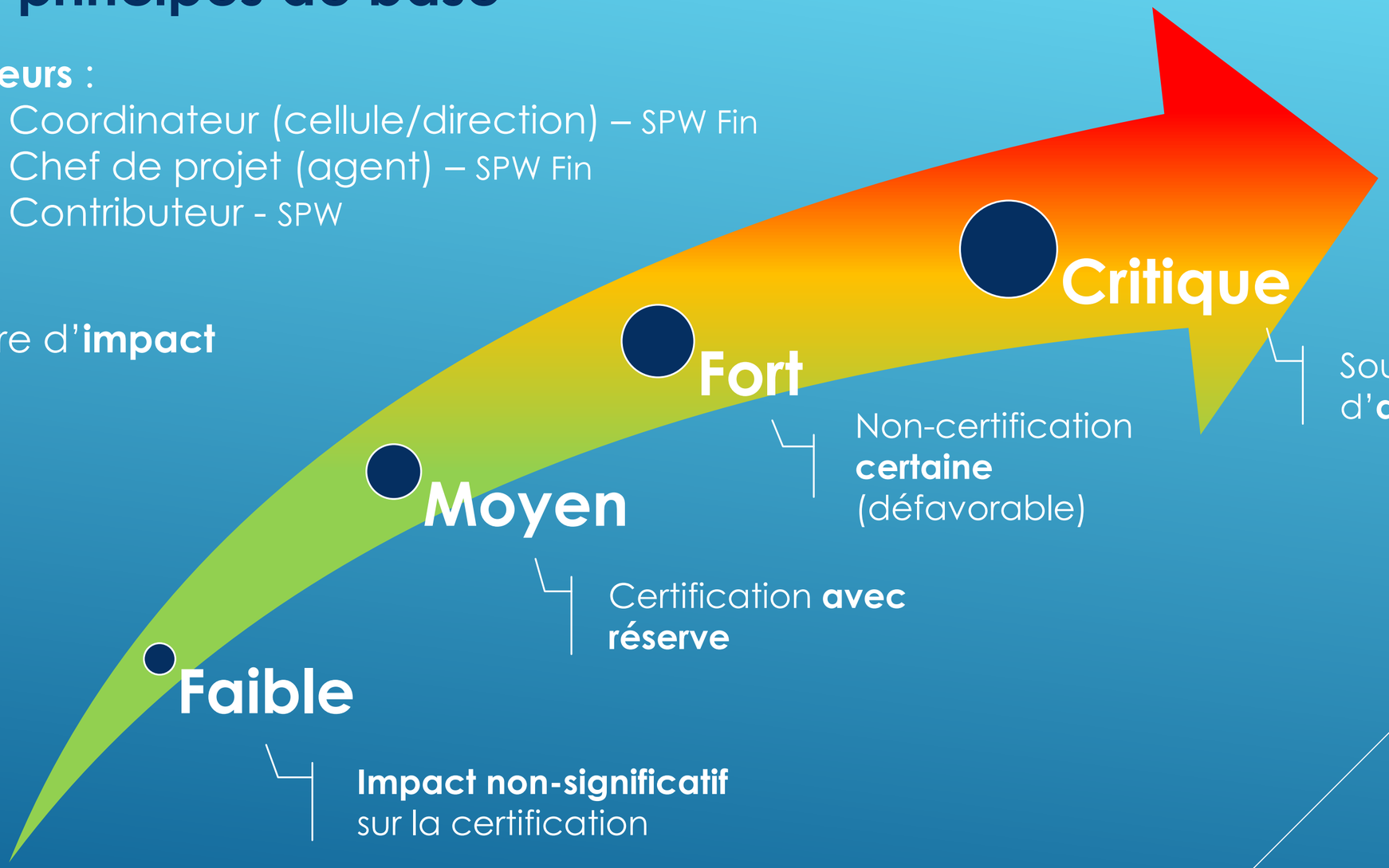

Impact non-significatif sur la certification

Certification **avec réserve**

Non-certification **certaine** (défavorable)

Source d'**abstention**

Wallonie finances SPW

Outil et principes de base

Quand ?

- **Priorité**
  - Aucune (pas d'action requise)
  - Basse (pas d'impératif d'urgence)
  - Haute (meilleurs délais)
  - Urgente (sans délai)

- Délai estimé/exercice cible

- Statut
  - A lancer
  - En cours
  - Suspendu
  - Terminé

- Commentaire
- Date de màj

Wallonie finances SPW

Le Master Plan en chiffres…

- ✓ **127 recommandations** émises par la Cour des Comptes dans son 37ème cahier d'observation (Compte Général 2024) :
  - ✓ En cours de suivi : 35
  - ✓ Non suivies : 61
  - ✓ Nouvelles recommandations : 27
  - ✓ Examinées lors d'un prochain contrôle : 4

- ✓ **132 actions à prendre.**

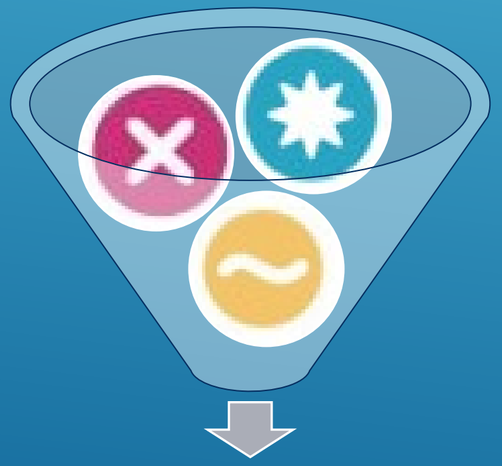

7 recommandations suivies depuis le CG 2023

Wallonie finances SPW

Approche de gouvernance

- ✓ **Pilotage stratégique, décisionnel et monitoring**
  - Assuré par le Comité de direction ;
  - Validation des mises à jour du MP à la suite du monitoring périodique ;
  - Arbitrage éventuel.
- ✓ **Coordination**
  - Suivi et mises à jour du MP par le département Comptabilité ;
  - Organisation d'ateliers avec les services concernés ;
  - Présentation périodique (état d'avancement, points de blocage,…) au Comité de direction.
- ✓ **Pilotage des actions**
  - Le coordinateur (cellule/service) = responsable de la mise en œuvre des actions ;
  - Désignation d'un chef de projet (agent) prenant en charge l'organisation et la coordination des travaux nécessaires avec les services contributeurs éventuels permettant la mise en œuvre de l'action.

Le Master Plan en pratique

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS D'AUDIT	CONTEXTE	NUMERO ACTION	ACTIONS A PRENDRE	IMPACT	PRIORITE
Comptabiliser les créances relatives au PKM sur les autres régions sur un compte de tiers soumis au PCG.	Les créances sur les autres régions concernant les amendes sur le prélèvement kilométrique doivent être comptabilisées sous la rubrique des créances sur des tiers soumis au plan comptable général et non dans la rubrique des créances sur les ménages et entreprises (Cour).	**19**	Transférer les créances vers la bonne rubrique comptable.	Faible	Basse
Comptabiliser les opérations relatives à la section particulière sur la base des droits constatés, tant en comptabilité économique que budgétaire.	Les dépenses comptabilisées en comptabilité générale sont globalement inférieures de 18,5m€ aux dépenses imputées dans la section particulière en comptabilité budgétaire. Compte tenu des écarts relevés depuis l'exercice 2020, les créances liées à la section particulière sont globalement surévaluées de 66,6 millions d'euros. Les opérations imputées dans la section particulière concernant uniquement des fonds de tiers, ces erreurs n'ont dès lors aucun impact sur le compte de résultats. (Cour).	**20**	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Reclasser les soldes qui sont créditeurs en fin d'exercice au passif du bilan lors de la clôture du compte.	* Les mouvements sur les comptes bancaires relatifs aux projets européens doivent être enregistrés dans le compte de dettes ou de créances correspondant. Or, les soldes créditeurs repris à l'actif du bilan (9,9m€) ne correspondent pas aux soldes des comptes bancaires relatifs aux projets européens (10,8m€). * Les fonds qui présentent des soldes créditeurs en fin d'exercice doivent être reclassés au passif du bilan lors de la clôture du compte (Cour).	**21**	Mettre en place une procédure de reclassement généralisée dans le processus de clôture comptable et procéder à la comptabilisation.	Faible	Basse

Wallonie finances SPW

Merci de votre attention !

Dag van de Publieke Sector 2025

Journée du Secteur Public 2025

WORKSHOP - WALLONIE ET FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Panel

deel 2 / partie 2

IBR-IRE
Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

Audit non intégré : limites et défis du modèle actuel

9 décembre 2025

Panel

Laura Guarino

Jean Nicolet

Serge Octave

Lieven Acke

Modératrice

Céline Arnaud

Profil :

- ✓ Réviseurs d’entreprises
- ✓ Membres Commission secteur public IRE ou Conseil IRE
- ✓ Expérience dans les entités des différentes régions, en ce compris au niveau de la Communauté flamande

Sujets

1. Déroulement d’un audit en collège avec la Cour des comptes
2. Expérience flamande
3. Un concept en constante évolution

Quelques constats préalables

- Difficultés de mobilisation des intervenants externes
- La consolidation budgétaire est préconisée par la Cour des comptes
- Le single audit peut parfois susciter des appréhensions

Déroulement d’un audit en collège avec la Cour des comptes

Partage d’expériences : Les clés d’une collaboration efficace

- Alignement préalable (Harmonisation des seuils de matérialité et clarification des attentes de part à d’autres pour éviter toute divergence)
- Coordination des planning (Ajustement entre les revues continues de la Cour des comptes et le calendrier d’audit annuel de l’auditeur)
- Partage structuré de la documentation (Définition claire des travaux à échanger, des formats et du timing, avec une traçabilité conforme)
- Communication régulière et transparente (Partage des plans de travail, analyses de risques et conclusions afin d’éviter doublons, incohérences et angles morts)

Clés de réussite: harmoniser, partager, fiabiliser

Partage d’expériences : succès et limites de l’audit en collège

- Collaboration Cour des comptes et réviseurs d’entreprises (Obligation de rotation pour les réviseurs d'entreprises >< permanence de la Cour des comptes)
- Répartition du travail (Mission du Collège : audit des comptes, parfois définies dans le décret constitutif ; Missions spécifiques au réviseur d'entreprises ; Missions spécifiques à la Cour des comptes)
- Méthodologies peuvent être différentes (ainsi que les objectifs du contrôle ; approche d'un contrôle de groupe)
- Interprétation des règles comptables (Evolution réglementaire permanente ; difficultés spécifiques pour les organismes ayant une activité industrielle ou commerciale)
- Absence d'implication d'autres acteurs de contrôle

L’expérience flamande

Du côté flamand

- Plusieurs intervenants
  - La Cour des comptes
  - Les reviseurs d'entreprises
  - Audit Vlaanderen
  - Inspectie Financiën
  - Administration
  - Entité contrôlée
- Le single audit ne modifie pas les responsabilités respectives des intervenants

Du côté flamand

- Impact pour l'entité contrôlée
  - L'entité bénéficie d’un audit plus efficace.
    - Bien que partiellement compensé par des exigences d’audit plus poussées
  - Une fin d’audit définitif
  - Dialogue unique avec tous les auditeurs
    - Mais pas de dialogue confidentiel avec le commissaire

Du côté flamand

- Impact pour les acteurs qui effectuent des audits financiers (IRE / Cour)
  - Coordination dès le début de la mission
    - Démarche d'audit commun
  - Répartition du travail
    - Référentiel d'audit commun
  - Conclusions partagées
  - Dialogue commun avec le contrôlé
    - P.e. closing meeting

Du côté flamand

- Impact pour les autres acteurs
  - Partage des résultats des interventions
    - Via le dossier permanent
  - Audit Vlaanderen
    - En cas de (soupçon de) fraude, intervention de Audit Vlaanderen
    - Evaluation de l'environnement de contrôle
  - Administration
    - Rôle de coordination

Du côté flamand

- Quelques aspects pratiques
  - Afsprakennota annuel
  - Dossier permanent, alimenté par tous les acteurs du contrôle
    - L'accès au dossier permanent est un enjeu important pour assurer la transparence et la coordination entre intervenants.
  - Interprétation des référentiels comptables
    - Un organisme se prononce sur les interprétations comptables
      - *Vlaamse Adviescommissie voor Boekhoudkundige Normen*
  - Contacts informels

Du côté flamand

- Le single audit est une réponse aux exigences croissantes en matière d'audit.
- Le single audit implique un changement fondamental dans la manière dont un audit est réalisé.
  - Il faut tenir compte d'une phase de transition.

Un concept en constante évolution

Le single audit ancré dans WBFIN

Décret 15/12/2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des UAP wallonnes et AGW

Dès à présent :

- Les UAP de type 1, 2 **et 3** + l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles et les entreprises régionales sont soumises à la Cour des comptes

Le single audit ancré dans WBFIN

Décret 15/12/2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des UAP wallonnes et AGW

Dès à présent :

- Intégration du principe du single audit pour toutes ces entités : la Cour des comptes s'appuie sur les contrôles interne et externe existants
- Si les comptes de ces organismes sont contrôlés et certifiés par un réviseur d'entreprises, le contrôle de la Cour est mené sur base des travaux réalisés par le réviseur d'entreprises.

Le single audit ancré dans WBFIN

Décret 15/12/2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des UAP wallonnes et AGW

Dès à présent :

- Levée du secret professionnel du réviseur d'entreprises (à l'égard de la Cour des comptes, Inspection des Finances, Service commun d'audit)
- Protocole d'accord à conclure par les acteurs de contrôle précités et l'IRE

Le single audit ancré dans WBFIN

Décret 15/12/2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des UAP wallonnes et AGW

En 2030 :

- Principe de consolidation budgétaire et comptable

  La Cour des comptes pourra alors intervenir en qualité d'auditeur de groupe pour l'ensemble du périmètre de la Région Wallonne.

Protocole d’accord entre les acteurs de contrôles et l’IRE

IBR-IRE

Feuille de route globale et annuelle entre les acteurs de contrôle

- Communication fluide
- Dossier permanent
- Calendrier concerté
- Chaque acteur de contrôle conserve son indépendance et sa propre responsabilité

Encourager la collaboration pour plus d’efficacité et de transparence

Le contrôle des finances publiques est fragmenté et inefficace

L’approche de « **single audit** » par laquelle plusieurs intervenants collaborent a montré son efficacité pour résoudre les problématiques de contrôles redondants, d’inefficacité ou de coûts. Cependant, cette méthode n’est pas encore largement appliquée en Belgique.

Implémenter le « single audit » à tous les niveaux de pouvoir

Une meilleure collaboration entre les organismes de contrôle permettrait d’**améliorer la qualité des audits**, de réaliser des économies et d’éviter les doublons. Cela est crucial à une époque où les dépenses publiques sont scrutées de près et où chaque euro compte.

IBR-IRE

Merci!

Follow us on social media!

LinkedIn Instagram